



Comment calculer l'indemnité compensatrice des congés payés

Par **CREVETTE972**, le **29/07/2009** à **16:40**

bonjour,
je fini avec l'assistante maternelle le 31 juillet 2009,

nous avons étabir un premier contrat le 1septembre 2008 au Janvier 2009
45h30 par semaines du lundi au vendredi

sur une mensualisation d'heure d'accueil dans le mois 181,20 heures
4,31brut=3,34net

sur mensualisation de 48 semaines
3,50 euro entretien

de septembre à janvier 2009 je lui payais en brut 780,97 euros soit 605,20euros net (sans indemnité d'entretien)

apres nous avons fait un contrat avenant

de février2009 à juillet 2009

40heures/semaines du lundi au vendredi
sur une mensualisation d'heure d'accueil dans le mois 160heures

pour le mois de février 689,60+65,72(heures supplémentaire)=755,32 brut =585,34 net avec
entretien 644,84 net

mars 689,60 brut=534,40 net=611,40 net (entretien)

avril $689,60 \text{ brut} = 534,40 \text{ net} = 576,41 \text{ net}$ (entretien)

mai $689,60 + 83,61 (\text{heures supplémentaires}) = 773,21 = 599,18 \text{ net}$
 $= 655,18 \text{ net}$ (entretien)

juin $689,60 + 39,65 (\text{heures supplémentaire}) = 729,25 = 565,14 \text{ net} = 628,14 \text{ net}$ (entretien)

juillet $689,60 \text{ brut} = 534,40 \text{ net} = 611,40 \text{ net}$ (entretien) il n'y aura pas d'heure supplémentaire

avec l'accord de la nourrice on se base sur le contrat d'avenat qui début du 1 septembre 2008 au 31 juillet 2009 pour calculer le congés payés plus l'indemnité des congés payés et le solde de tous compte

elle n'a jamais pris le 2,5 jours par mois de septembre 2008 à Juillet 2009

elle prends que c'est congés le mois d'aout que je lui dois.

mais quand on va tous calculer elle aurai fait trop d'heures si on se bas sur le contrat d'avenant.

je voudrais avec mes calcule à moi que vous me calculer les congés payés + l'indemnités de congés payés + les soldes de tout compte

merci de vouloir m'aider.

astrid

nous avons établie le contrat sur une année complète voila ce que j'ai trouvé comme résultat dis moi si c'est bon

en année complete de sept 2008 au janvier 2009 = 11 mois d'accueil je la mets 52 semaines - 4 semaines = 48 semaines

en fait je mettais pas ma fille pendants les vacance de paques et noel

$3.34 \times 45.30 \times 48 / 12 = 605.20$ euros net que je lui versais depuis le mois de sept 2008
 $= 780.97$ euros brut

$3.34 \times 40 \times 48 / 12 = 534.40$ euros net que je lui verse depuis le mois de février 2009
 $= 689.60$ euros brut

semaines reellement travaillés je trouve 44 semaines
 $44 / 4 =$ mois de travailles effectif

$11 \times 2.5 \text{ jours} = 27.5$ jours ouvrables = 28 jours de droit acquis ouvrables.

je lui dois 2 jours de congés payés parce qu'elle n'as jamais pris de congés dans le mois.

$30 \text{ jours} / 6 \times 5 = 25$ jours

$3.34 \times 25 \times 8 \text{ heures} = 668$ euros net

$4.31 \times 25 \times 8 \text{ heures} = 862$ euros brut

je lui dois 668 euros net en indemnité compensatrice de congés payés + le salaires du mois de

juillet c'est bien le solde de tout compte
comment je fais pour lui payés les deux jours est ce que je dois faire $3.34 \times 2.5 \times 2 = 16.70$ euros
net que je rajoute au 668 euros net

apres il y a une autre méthode
10% des totale de salaires perçus de sept2008 à juillet2009

$781.96 \times 5 = 3909.80$ euros brut(sept2008 à janvier2009)

$756.36 + 690.54 + 690.54 + 774.23 + 730.26 + 730.26 = 4372.19$ euros brut(février 2009 à juillet2009)

totale: $3909.80 + 4372.19 = 8281.99 \times 10\% = 828.19$ euros brut

=640.93 euros brut

je lui dois comme indemnité compensatrice de congé payé 640.93 euros net + le mois de
juillet2009

je voudrais savoir la quelle methode je dois prendre
et quand je fais le calcule totale des salaires perçus est ce que je dois mettre juillet dedans

merci de votre compréhension s'il vous plait c'est vraiment urgent j'ai personne d'autre pour
m'aider j'ai trouvé ses informations sur le site employer-une-nounou.info dis moi s'il vous plait
si c'est bon. merci